

Bulletin d'informations des habitants de Verneuil les Bois
<http://maire.verneuil.pagesperso-orange.fr/>

Le mot du Maire

Bonjour à tous ce petit Vernolio est essentiellement consacré à l'écologie

S'il est vrai que le spectacle d'une coupe de régénération et surtout d'une coupe définitive peut être mal vécu par les amoureux de la nature. Ces coupes ne sont pas la fin mais une étape pour la renaissance de cette forêt. Celles-ci permettront peut-être aussi à préparer l'adaptation de la forêt au réchauffement climatique en plantant de nouvelles essences mieux adaptées à la sécheresse et plus diversifiées.

Le bois ainsi récolté servira à la construction de maisons, de gymnases plus écologiques, à réaliser des meubles, à participer au chauffage (plaquettes forestières, granulés ou bois bûche).

Régénération ou massacre ?

Forêt Domaniale des Abbayes
Massif de Verneuil

On vous dit tout...

Régénération de la forêt des

La forêt domaniale des Abbayes vient de changer radicalement de physionomie et son aspect ressemble au commencement d'un grand massacre forestier... en regardant le long du chemin forestier de « Champnoir » les tas monstrueux de bois prêt à partir loin de notre contrée !

Approchant de la fin d'un des derniers cycle de gestion forestière, nous assistons à la première phase d'une coupe de régénération pour renouveler progressivement la forêt.

Les coupes dites de "régénération" visent à **apporter progressivement de la lumière aux jeunes pousses** et permettent à la forêt de se renouveler. Couper des arbres mûrs apporte de la lumière au sol, ce qui favorise l'installation et la croissance des petits semis naturels qu'ils auront donné avant d'être récoltés. La relève est ainsi assurée !

Lorsqu'ils arrivent à maturité (à partir de 150 ans d'âge pour un chêne et 55 ans pour un épicéa), les arbres de gros diamètre sont récoltés lors de coupes progressives de régénération et **seront sciés avant d'être utilisés dans notre quotidien pour la construction, la menuiserie, l'ébénisterie...**

Si le paysage change aux yeux des promeneurs actuels lors de cette première coupe, la vie de la forêt, au sein même de cet espace, continue pleinement de battre son plein. Dans quelques années... au moins 50 à 70 ans, de **nouvelles générations de promeneurs admireront ici de beaux et grands arbres**, lesquels font depuis plusieurs siècles grâce aux principes de gestion forestière posés par Colbert, la beauté des forêts publiques françaises. En attendant pour nous notre environnement visuel change et peut nous faire penser à un grand « massacre » d'arbres !

Heureusement dans une forêt, seules quelques parcelles font l'objet chaque année de coupes progressives de régénération. Une régénération réussie, avec de beaux semis au sol ayant une densité satisfaisante, peut prendre une dizaine d'années, voire plus selon les essences et les contextes. Il convient d'ôter progressivement les arbres matures ce qui permet aussi de doser l'ombrage. Les forestiers décident de la cadence des récoltes progressives des semenciers en fonction de la densité et de la croissance des semis présents au sol.

Le réchauffement climatique en cours change également la donne dans ces coupes de régénération. Les surfaces gérées de la sorte sont moins importantes que dans le passé et certaines nouvelles essences sont introduites dans nos massifs forestiers pour assurer l'avenir...

Ces coupes de régénération sont encadrées par un plan de gestion. Cette feuille de route du forestier, autrement appelée aménagement, établie sur une vingtaine d'années environ, ne remplace pas pour autant les nombreux diagnostics réguliers qui sont effectuées sur le terrain pour garantir le renouvellement des forêts.

Exploitation de la futaie adulte et vente de ses bois
partie IV

Reconnaitre l'espèce de chêne partie I
Installation de la régénération partie II

Cloisonnements et dégagements
partie II

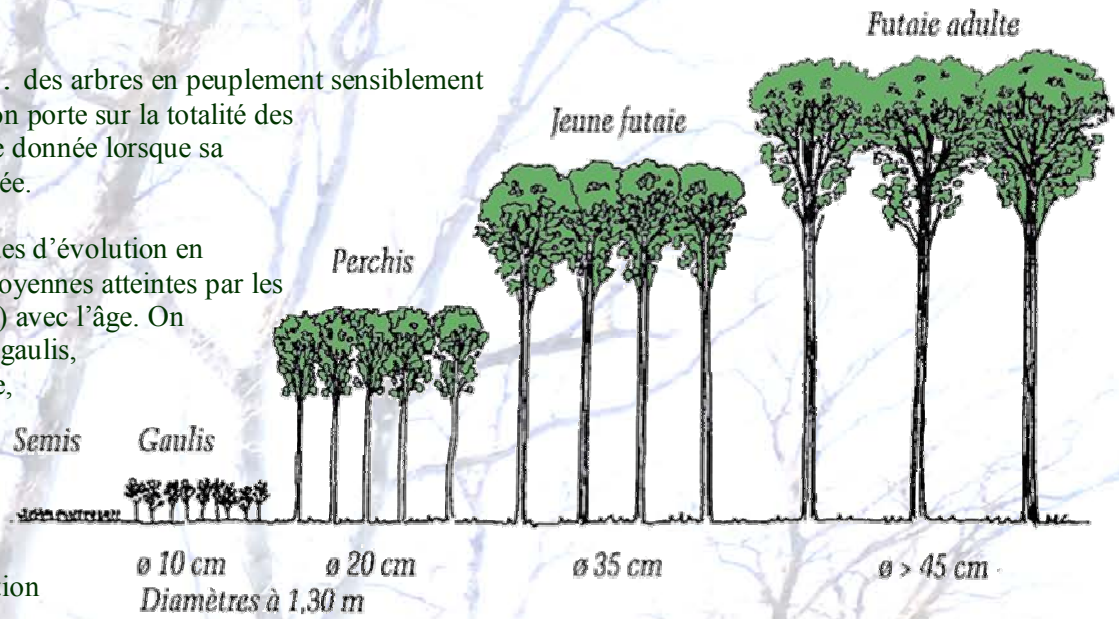
Des éclaircies très fréquentes
partie III

Désignation, élagage et détourage
des 70 tiges d'avenir par hectare
partie III

Un dépressage très vigoureux
indispensable
partie III.

La futaie régulière... des arbres en peuplement sensiblement de même âge. L'exploitation porte sur la totalité des peuplements d'une parcelle donnée lorsque sa régénération est programmée.

On distingue plusieurs stades d'évolution en fonction des dimensions moyennes atteintes par les arbres (hauteur et diamètre) avec l'âge. On passera de semis, à gaulis, gaulis, perchis, haut perchis, futaie, haute futaie et enfin futaie mature ou vieille futaie.



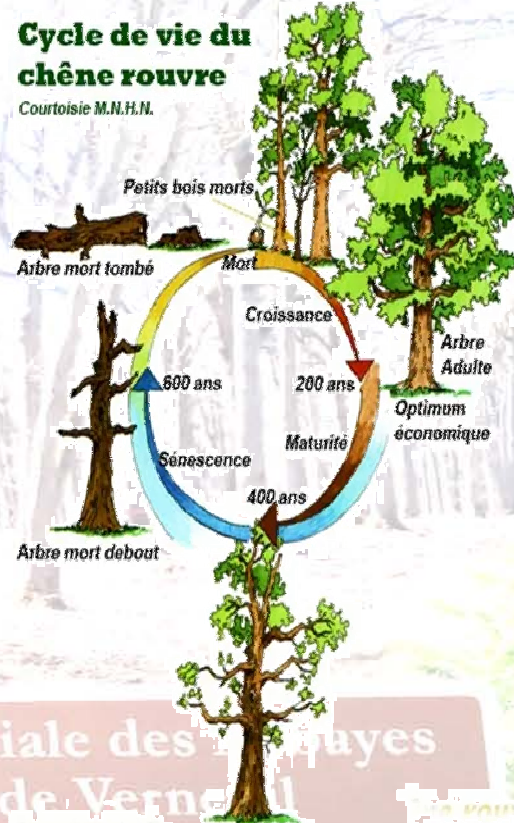
Progressivement, sous l'influence de la sylviculture, le peuplement est orienté dans sa composition et les beaux arbres se développent pour constituer le peuplement final qui sera régénéré en fin de cycle.

Aux différents stades d'évolution de la futaie régulière, des coupes de nettoyage et d'éclaircie sont effectués dès la formation du gaulis. Les travaux de sylviculture doivent être conduits de façon à obtenir, à 150 ans du semis, un maximum d'arbres présentant les meilleures qualités. Ce mode de traitement de la futaie est dit : futaie pleine ou régulière. Il donne des arbres au fût élancé, cylindrique, parfait pour l'usage de la tonnellerie.

Le saviez-vous ?

La coupe de régénération n'est pas synonyme de disparition du milieu naturel, bien au contraire. A ce stade, la dynamique naturelle reprend ses droits et on assiste à un véritable foisonnement écologique et mosaïque de milieux !

En terme de biodiversité, elle crée des lisières et des milieux très ouverts qui sont favorables à différentes végétations et à différentes espèces d'insectes, de rapaces et d'oiseaux nichant au sol (Engoulevent d'Europe, Busard centré, Circaète Jean-le-blanc par exemple). Peu le savent également, mais 90% de la diversité de la flore en forêts se retrouve dans les zones ouvertes ! Par ailleurs, tous les gros bois ne sont pas récoltés. Les forestiers sanctuarisent des zones où il n'y aura jamais de coupes de régénération. On parle alors d'îlots de senescence.



Préserver la biodiversité

La diversité biologique assure le bon fonctionnement de la forêt et sa capacité à faire face au changement climatique. Voilà pourquoi préserver la biodiversité est l'une des missions prioritaires de l'ONF, en métropole et dans les territoires d'Outre-mer.

Concrètement, les forestiers de l'Office mènent au quotidien des actions de **préservation** et de renforcement de la **biodiversité**, parmi lesquelles :

- l'interruption des travaux durant les périodes de nidification d'oiseaux,
- la conservation d'arbres morts et d'arbres à cavités, essentiels au maintien de la biodiversité et pour de nombreux insectes, oiseaux ou chauve-souris ;
- la préservation des sols forestiers et des cours d'eau grâce à un cahier des charges mis en œuvre par les intervenants en forêt ;
- Abandon de l'utilisation de produit phytopharmaceutique en forêt ;
- la restauration de l'équilibre forêt-gibier.

Nous avons besoin de vos idées !



Pour renforcer l'attractivité et la compétitivité de la France et répondre à l'ambition du Gouvernement de placer les enjeux climatiques au cœur de son action, l'industrie verte doit faire l'objet d'un soutien efficace, rapide, et massif.

Ce projet de loi, qui sera porté prochainement par Bruno Le Maire est la nouvelle étape du combat engagé depuis 2017 en faveur de la croissance de l'économie française.

Deux objectifs :

- D'abord, que la France soit championne de toutes les technologies de rupture pour la décarbonation : hydrogène, pompes à chaleur, énergies renouvelables, batteries, semi-conducteurs.
- Ensuite, accompagner l'ensemble de l'industrie française dans sa décarbonation. Elle représente aujourd'hui 19% des émissions de gaz à effet de serre françaises.

Durant trois mois, 11 pilotes, parlementaires, élus locaux, ou chefs d'entreprises, ont rencontré, auditionné et recueilli les idées et propositions de plus de 300 acteurs de l'écosystème industriel français.

Après cette phase de consultation ambitieuse, ils ont abouti à ces 8 propositions, organisées en quatre thèmes : Faciliter – Favoriser – Financer – Former.

Une grande démarche de co-construction est lancée pour accélérer le déploiement et le développement de l'industrie verte en France. Donnez vos avis sur des mesures concrètes jusqu'au 24 avril !



<https://dialogue-make.org/fr/industrieverte>

8 thèmes de réflexion

Transformer le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) en un « Livret Vert »



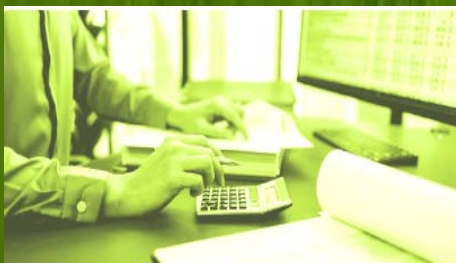
Créer un standard d'excellence environnementale : « le Triple E »



Créer un « Livret Climat » pour les mineurs



Expérimenter l'introduction d'objectifs de féminisation dans les classes préparatoires scientifiques



Paralléliser et améliorer les procédures administratives pour accélérer la réindustrialisation



Créer un label « Industrie verte » pour flécher les investissements



Favoriser l'économie circulaire dans l'industrie française



Créer un crédit d'impôt pour toutes les technologies de pointe pour l'industrie verte





SÉCHERESSE

ÉCONOMISONS L'EAU

Le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a présenté son plan national, à la suite d'une année marquée par une sécheresse historique.

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique avec un fort déficit pluviométrique et un record absolu de sécheresse des sols jamais vue depuis 1958.

Le réchauffement climatique nous laisse peu de choix... comment améliorer l'accès à l'eau et surtout mieux la gérer ? Le ministère de la transition écologique vient de dévoiler son « plan national eau » qui veut avant tout « agir sur la qualité la quantité et la gestion de crise »...

Le GIEC, très optimiste dans ses prévisions, alerte sur une baisse de 10 à 40 % des cours d'eau d'ici 2050. La nature ne nous laisse pas le choix, dit le ministre Christophe Béchu... nous rappelant que la quasi-totalité des communes ont été impactées par des restrictions d'usages de l'eau en 2022.

Quelles sont les pistes retenues par les édiles parisiennes ? La première action qui est logique est de diminuer le volume d'eau prélevé dans le sous-sol. L'objectif...10 %, représente une baisse de quatre milliard de mètres cubes sur un total de trente-trois captés chaque année.

Un "Ecowatt de l'eau" bientôt mis en place

Améliorer les prévisions... après les difficultés connues à l'été dernier, la gestion des crises doit être améliorée. « Il nous manque un dispositif d'information en temps réel et à une adresse précise via une appli ou un site Internet », détaille le ministre. Cela permettra selon lui de « mener des analyses toute l'année afin d'affiner les prévisions » et imposer des restrictions en amont si nécessaire, « moins contraignantes et plus efficaces » que lorsqu'elles sont prises au moment de la crise.

Les particuliers vont-ils aussi devoir fournir des efforts pour limiter leur consommation ? Oui et non, selon le ministre, qui rappelle que chaque personne consomme 150 litres d'eau quotidiennement. Nous allons assister à la naissance d'une version « ecowatt de l'eau » pour cibler les tensions à venir !

Autre piste non négligeable... la lutte contre les fuites dans la nature, de 5 % à 70 % pour certains réseaux. Un vrai point noir qui nous renvoie vers la gestion de l'eau en intercommunalité en 2026...

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Limiter les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau



COLLECTIVITÉS

- **Réduire les fuites** dans les réseaux de distribution d'eau potable
- **Optimiser l'arrosage** des espaces verts et du nettoyage des voiries
- **Connaître les volumes** d'eau consommés

Pour le gouvernement, les communes ne peuvent pas garder seules la gestion de la compétence eau potable. Une grande majorité des celles-ci sont contre ce centralisme qui ne règlera pas le problème des fuites.

Reste la gestion des eaux usées... A peine 1 % de celles-ci sont réutilisées. Notre réglementation sanitaire est tellement restrictive que vous n'avez pas le droit d'utiliser l'eau de pluie pour alimenter vos toilettes... il faut de l'eau potable ! Les contraintes administratives ne vont pas simplifier les efforts que nous allons devoir fournir pour augmenter ce pourcentage.

Reste la sanction...le prix évolutif en fonction de votre consommation. En matière d'écologie la « taxe » reste encore et toujours l'ultime réponse de nos chers écolos.

ESCAPADES NATURE

RÉSEAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CHER

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Conseil départemental du Cher a la volonté de préserver la biodiversité de son territoire.

Pour cela, il construit une politique des Espaces naturels sensibles (ENS) à travers un schéma départemental et la labellisation de sites reconnus pour leurs qualités environnementales afin, notamment, de protéger la faune et la flore qu'ils abritent. Ainsi, 24 sites sont labellisés dans le Cher.

Le Département a choisi de présenter le réseau des Espaces naturels sensibles, et les sorties nature qui y sont organisées, sous un nouveau vocable plus simple à retenir : « **Les Escapades nature** ».

Le Cher regorge de paysages naturels authentiques qui abritent une faune et une flore patrimoniales. Connaître, protéger, gérer, valoriser ces sites naturels, tel est le rôle du Conseil départemental qui cherche, au quotidien, à les préserver et les faire connaître.



Répartis sur l'ensemble du territoire, les 24 Espaces naturels sensibles du Cher sont autant de paysages remarquables à découvrir seul, entre amis ou en famille.

Ouverts pour la plupart toute l'année, il y a mille façons de les découvrir : visite libre sur les sentiers aménagés, visite guidée, animations thématiques, visite insolite... Il y a de tout pour satisfaire petits et grands. **Découvrez ces écrins de nature exceptionnels !**




<https://www.departement18.fr/Les-EN-on-y-fait-quoi>

Dépliants à télécharger au format .pdf

Des livrets sont disponibles à la Mairie

- 1 - [Bocage de Noirlac](#) - 2 - [Marais de Chavannes](#) (Chavannes) - 4 - [Chaumes du Patouillet](#) (Lunery) - 5 - [Marais boisé du Val d'Auron](#) (Bourges et Plaimpied-Givaudins) - 6 - [Les Sablons de Corquoy](#) - 8 - [Bec d'Allier](#) (Cuffin) - 9 - [Espace des Plâces](#) (Lunery) - 10 - [Iles de la Gargaude](#) (Ménétréol) - 11 - [Le Lac de Sidaillat](#) (Sidaillat) - 12 - [Le Lac de Coillard](#) (Coillard) - 13 - [Le Lac de la Guette](#) (La Guette)





Les blés d'or

"Génération mouvement" Thaumiers

*« Jeunes, moins jeunes, venez nous rejoindre, pour que le club se dynamise, prospère et puisse s'ouvrir à d'autres activités (cinéma, sorties, etc.)
C'est avec vous que nous irons plus loin ! »*

Le club compte une quarantaine d'adhérents, qui se réunissent les deuxième et quatrième mercredis du mois, de 14 à 18 heures, pour jouer à des jeux divers (belote, tarot, scrabble, dominos, etc.).

Repas au restaurant, loto et pétanque en interne au Club et Voyage selon les finances...

Calendrier. 12 avril, restaurant ; 17 juin, loto interne ; 25 octobre, concours de belote, 9 décembre, repas de fin d'année ; 27 décembre, goûter de l'amitié.
Cotisation 2023 : 16 euros.

Présidente : Marie-Claire PIPPO - 06.75.57.59.01
Secrétaire : Serge OLLIVIER - 06.04.05.63.17

Déclaration d'impôts

Dans le cadre de la campagne des déclarations des impôts sur le revenu 2023 qui se déroulera du 13 avril (ouverture du service en ligne) au 22 mai 2023 (dépôt des déclarations papier) et au 25 mai 2023 (pour les déclarations en ligne), la DDFIP du Cher va assurer des permanences dans les France Services du département.

Elle sera présente dans chacune des France Services fixes ou mobiles selon le planning ci-joint.

Les usagers qui souhaiteraient prendre rendez-vous auprès de la DDFIP sont invités à s'inscrire au préalable dans les France Services dans les meilleurs délais.



Coordonnées des France Services du Cher

Permanences SIP de Bourges en France Services - Campagne IR 2023

DUN-SUR-AURON

Rue Heurtault de Lammerville

18 130 DUN SUR AURON

Tél. : 02 48 64 28 13

franceservices-dunois@orange.fr

France Services

Date

Dun-sur-Auron

04/05/23 | Journée